

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Noveko International Inc.

Interdit à Noveko International Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel, ses attestations annuelles et sa notice annuelle de l'exercice terminé le 30 juin 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 16 octobre 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0259

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.